



**Formation Dirigeants et Gestionnaires
NIVEAUX 5 ET 6**

Prix de la formation pour 210 h = 3 809 €

Détail de la formation :

Obtention du niveau 4 = 140 h

Découverte du métier de Pompes Funèbres
Connaissance des niveaux 1,2,3,4
Obtention du diplôme du niveau 4

Niveaux 5 et 6 : 70 h

Gestion comptable
Comptabilité Générale
Gestion de Personnel
Organisation

Les modalités d'évaluation :

Le niveau 4 est obligatoire pour exercer le métier de dirigeant– cf. Article décret relatif aux opérations funéraires (n°2020-648 du 27 mai 2020) et il est impératif de suivre la formation niveaux 5 et 6.

Evaluation des modules par des QCM

Accessibilité aux personnes handicapées : Contacter notre référent handicap : celine@pfacf.com

www.pfacf.com / conseil@pfacf.com

Siège Social : 139 route de Castelsarrasin - 82000 MONTAUBAN
SIREN : 408 683 225 - ORIAS N° 07 024 169
Habilitation Préfectorale : 20 82 164
Déclaration d'activité Formation : 73820070482



LE METIER DE DIRIGEANT DE POMPES FUNEBRES ET SES « CARACTERISTIQUES »

C'est un métier de service,

Un métier de tradition qui exige une forte éthique professionnelle,

Un métier qui s'apprend avec le temps,

Un métier qui demande une grande disponibilité,

C'est l'école de l'urgence et de la réactivité de qualité,

Le dirigeant de Pompes Funèbres :

- *Planifie l'activité*
- *Manage les équipes*
- *Gere et contrôle l'activité*
- *Est en charge de la direction administrative, commerciale et financière*

Les conditions d'accès :

- 1) Suis-je capable de vivre 7 jours sur 7 avec la mort et d'assurer des permanences ?
- 2) Suis-je capable de voir, de manipuler un défunt, des ossements humains ?
- 3) Puis-je résister à la peine des autres, sans pleurer à l'unisson ?
- 4) Puis-je recevoir une famille qui vient de perdre son enfant sans m'écrouler à mon tour ?
- 5) Ai-je un mental assez fort pour supporter tout ça ?
- 6) Suis-je capable de gérer et diriger des équipes ?
- 7) Ai-je le permis B et un casier judiciaire vierge ?
- 8) Ai-je le diplôme de conseiller funéraire ?

**Si, à toutes ces questions, je peux répondre OUI,
alors je peux être un intervenant des pompes funèbres.**

Accessibilité aux personnes handicapées : Contacter notre référent handicap : celine@pfacf.com

www.pfacf.com / conseil@pfacf.com

Siège Social : 139 route de Castelsarrasin - 82000 MONTAUBAN

SIREN : 408 683 225 - ORIAS N° 07 024 169

Habilitation Préfectorale : 20 82 164

Déclaration d'activité Formation : 73820070482



Les modalités pédagogiques :

Méthodes expositives
Alternance de cours magistraux et d'enseignement pratique en présentiel

Objectifs opérationnels et évaluables :

- Connaître le métier et ses caractéristiques
- Maitriser la réglementation funéraire
- Maitriser la réglementation commerciale
- Connaître les rites et cérémonies funéraires
- Maitriser les techniques de prise de parole
- Connaître les produits, services et conseils à la vente
- Accueillir les familles en deuil
- Organiser des obsèques
- Concevoir et animer une cérémonie
- Encadrer une équipe en convoi funéraire
- Rédiger des documents administratifs
- Connaissance d'un compte d'exploitation et d'un bilan
- Etablir et gérer un tableau de bord d'activité

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement :

- Supports de cours donnés à l'entrée en formation
- Mise en situation : accueil des familles endeuillées, départ du défunt du funérarium et cérémonies d'obsèques
- Référent pédagogique : Bruno NOVARINO → conseil@pfacf.com
- Référent administratif : Céline VERDEIL → celine@pfacf.com
- Référent handicap : Céline VERDEIL → celine@pfacf.com
- Formateurs : Des professionnels du funéraire confirmés

Accessibilité aux personnes handicapées : Contacter notre référent handicap : celine@pfacf.com

www.pfacf.com / conseil@pfacf.com

Siège Social : 139 route de Castelsarrasin - 82000 MONTAUBAN
SIREN : 408 683 225 - ORIAS N° 07 024 169
Habilitation Préfectorale : 20 82 164
Déclaration d'activité Formation : 73820070482